

**DECISION relative au régisseur  
de recettes restauration-hébergement**

**LE DIRECTEUR DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE**

**Vu**, l'article L.756-2 du Code de l'éducation ;

**Vu**, le décret du 16 avril 2013 nommant Monsieur Laurent CHAMBAUD Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique ;

**Vu**, le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu**, l'instruction codificatrice 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 ;

**Vu**, la décision n°9/2008/Direction/DAFJ du 7 janvier 2008 instituant une régie de recettes pour la restauration et l'hébergement et son avenant n°1 en date du 29 septembre 2014 ;

**Vu**, la décision n° 3/2014/Direction/SAJ du 28 janvier 2014 portant nomination du régisseur de la régie de recettes restauration-hébergement.

**DECIDE**

**Article 1** : Il est mis fin aux fonctions de Madame Béatrice FURET en qualité de régisseur de recettes.

**Article 2** : La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Rennes, le 19 décembre 2016

Le Directeur de l'EHESP

Vu pour acceptation  
Le régisseur

Vu pour agrément  
L'Agent comptable

Laurent CHAMBAUD

Béatrice FURET

Vincent NOEL